

# Tiers-lieux et espaces collectifs de travail : définitions et état des lieux

# 160 / AVRIL 2021

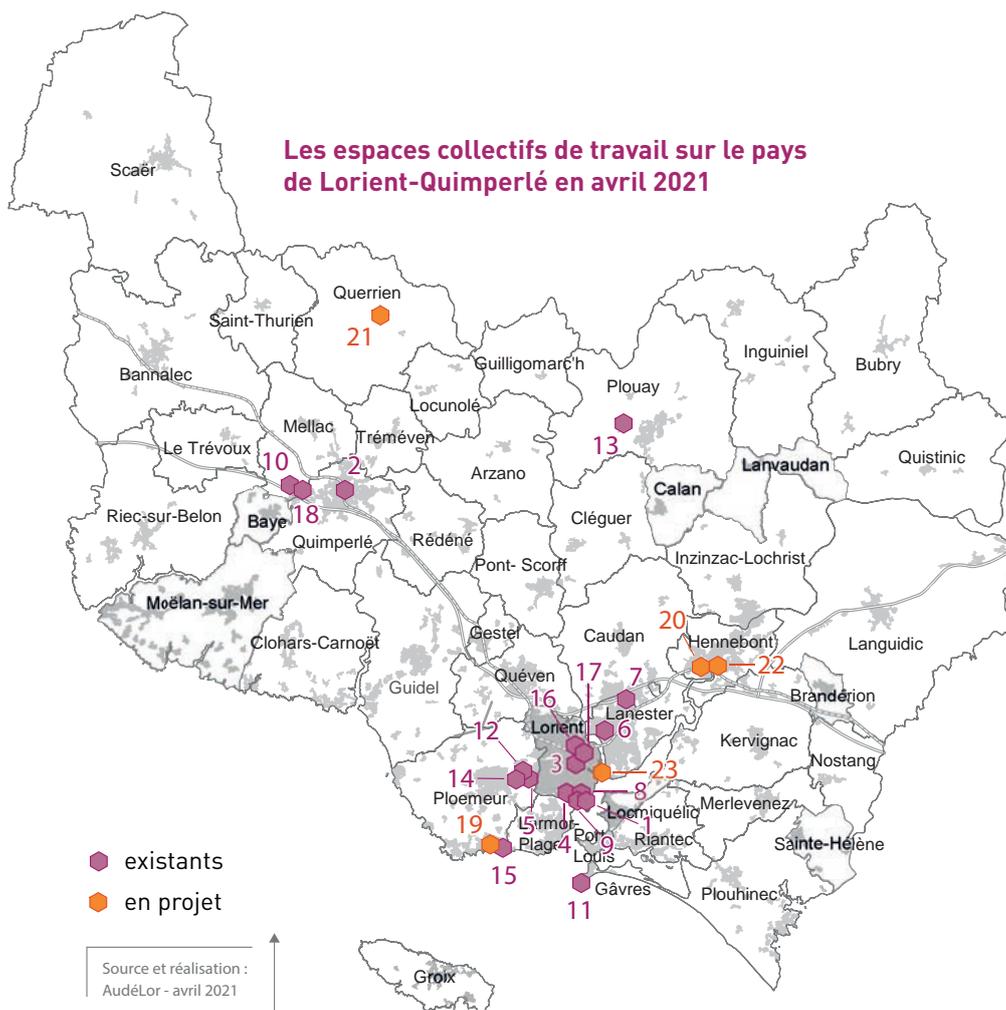
Pays de Lorient - Quimperlé 

Économie

Dans notre société en mutation, les espaces collectifs de travail, intermédiaires entre la sphère privée et la sphère professionnelle, se développent. Avec eux apparaît une multitude de concepts et d'appellations qui peuvent générer de l'incompréhension. Tiers-lieux, espaces de coworking, fabLabs, quarts-lieux ou espaces de coworkation, mais également couveuses d'activité, incubateurs, accélérateurs... Le travail réalisé ici a pour but de comprendre à quoi correspondent ces différents concepts, de réaliser un recensement de l'existant sur le pays de Lorient-Quimperlé et d'identifier les enjeux qui y sont liés.

Cette note se compose de 3 parties :

- Définition et cadrage
- Recensement des tiers-lieux et espaces collectifs de travail sur le pays de Lorient – Quimperlé
- Constats et enjeux prioritaires pour le territoire



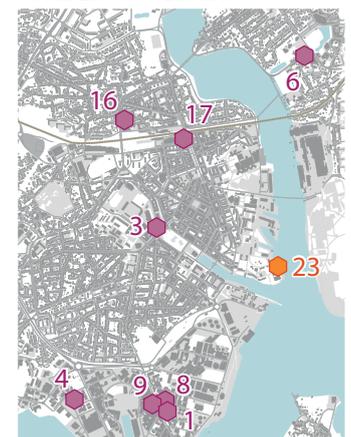
**Les espaces collectifs de travail sur le pays de Lorient-Quimperlé en avril 2021**

Source et réalisation :  
Audélor - avril 2021

NB : la carte sera mise à jour sur le site [www.audelor.com](http://www.audelor.com)

Structures existantes	
1	Atlantic for Good
2	Atler Eko
3	Breizh Couv'
4	Centre d'Affaire Lorient Mer - La Base
5	CompositIC
6	Défis
7	Groupe Filéo
8	La Colloc
9	La Colloc d'en face
10	Maison de l'économie
11	Maison Glaz
12	N°4 FabLab du Pays de Lorient
13	Parc d'activité de Restavy
14	Parc Technologique de Soye
15	Réhab Lab Kerpape
16	TAG 56
17	WOJO - Hôtel Ibis - Lorient Gare
18	WOJO - Hôtel Ibis - Quimperlé
En projet	
19	Cowork'HIT
20	Départ imminent pour l'hôtel de la Gare
21	Les communs de Nargoat
22	Mady and Co
23	Seework / 1kubator

Focus Lorient - Lanester



## 1 DÉFINITIONS ET CADRAGE

### LA MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

La première difficulté quand on aborde le sujet des tiers-lieux c'est qu'**il n'y a pas de définition unique**. En effet, les tiers-lieux sont des espaces hybrides, polymorphes et recouvrent des réalités très différentes.

Pour comprendre ce phénomène en croissance et les enjeux qui l'entourent, deux ressources documentaires ont été plus particulièrement utilisées :

- Le rapport "*Mission Coworking Territoire Travail Numérique – Faire Ensemble pour Mieux vivre ensemble*", rédigé par la Fondation travailler autrement, présidée par Patrick Levy-Waitz, à la demande du commissariat général à l'égalité des territoires. Remis en janvier 2018, on y retrouve des recommandations qui servent de socle à la politique de l'État sur le sujet des tiers-lieux. La structuration de la filière, la professionnalisation des tiers-lieux, l'appui et l'accompagnement à leur développement sont quelques-unes des préconisations formulées.

- L'ouvrage collectif "*Tiers-lieux - Travailler et entreprendre sur les territoires : espace de coworking, fablabs, hacklab...*" publié aux Presses Universitaires de Rennes en septembre 2019. Rédigé sous la direction de Gérard Krauss et Diane-Gabrielle Tremblay, l'ouvrage s'appuie sur les travaux de recherche réalisés par des universitaires en France, en Allemagne, au Québec et en Amérique du Nord.

L'exploitation de ces ouvrages a été complétée par des entretiens avec différents acteurs locaux : porteurs de projets, acteurs institutionnels, universitaires.

### LES ÉVOLUTIONS QUI SOUS-TENDENT L'ÉMERGENCE DES TIERS-LIEUX ET DES ESPACES COLLECTIFS DE TRAVAIL

L'émergence et le développement actuel des tiers-lieux, et plus largement des es-

paces collectifs de travail, s'appuient sur trois dynamiques :

**La transformation du travail** avec le renforcement de la flexibilité et de l'agilité dans l'organisation du travail, le développement du télétravail et du travail nomade, la montée en puissance de l'activité indépendante (+25% entre 2008 et 2019), mais également le mouvement de relocalisation des productions.

**L'émergence d'une société apprenante** avec des approches collectives et participatives du développement des compétences, des méthodologies d'apprentissage par la mise en situation et le phénomène "Do it yourself".

**Les nouvelles aspirations de la société** avec la recherche d'un cadre de vie qualitatif et de sens dans le travail qui oriente vers des approches plus collectives et participatives, souvent tournées vers la transition écologique.

Ces évolutions sociétales, dont certaines s'accroissent avec la crise sanitaire, sont le fondement de la dynamique des espaces collectifs de travail et en particulier des tiers-lieux.

### HISTOIRE ET ÉVOLUTION RÉCENTE DES TIERS-LIEUX

Pour mémoire, le concept de tiers-lieux a émergé dans les années 80. La première définition de Ray Oldenburg analysait le tiers-lieu comme **un espace intermédiaire entre le travail et la maison** dont la fonction principale est de stimuler les interactions sociales et de développer les rencontres. Il permet la mutualisation de ressources au service de projets individuels et collectifs.

Cette approche très large a évolué avec le temps. Si les dimensions collaboratives et communautaires restent essentielles, on assiste à une montée en puissance des **enjeux de travail, de création d'activité** et une affirmation de la **vocation économique des tiers-lieux**.

Le rapport "Mission coworking", qui a permis de recenser, en 2018, près de 1800 tiers-lieux sur le territoire national, propose ainsi des éléments pour définir le concept de tiers-lieu : *"l'idée d'un espace ouvert, hybride, qui facilite la rencontre entre des acteurs hétérogènes et la mutualisation de ressources au service de projets individuels et collectifs", "les tiers-lieux sont des espaces physiques dédiés au travail et aux activités collectives mais aussi des espaces sociaux d'échanges entre acteurs"*.

Pour conserver l'essence du concept de tiers-lieu par nature mouvant, il est important de ne pas l'enfermer dans une définition trop précise. Il est toutefois nécessaire de proposer un cadre qui permet d'identifier les espaces dont on parle.

### LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES TIERS-LIEUX

Si chaque tiers-lieu est unique, on retrouve des éléments constitutifs communs à la plupart d'entre eux. En effet, il y a quatre ingrédients communs indispensables à la création et au développement d'un tiers-lieu :

**Un entrepreneur** (une ou plusieurs personnes, public ou privé) qui porte le projet, ses valeurs, son développement. C'est également lui qui prend le risque (financier) de développer le projet. Il construit l'offre de service initiale du tiers-lieu. Enfin, il mobilise et entraîne les acteurs et les partenaires.

**Une communauté d'utilisateurs** qui permet l'échange, suscite les synergies, génère l'hybridation (croisement et mélange d'idées, d'activités et de projets habituellement éloignés). Elle favorise l'émergence de projets individuels et collectifs. Elle permet de développer et de consolider l'offre de services du tiers-lieu. L'animation de cette communauté est un élément essentiel de la dynamique du tiers-lieu.

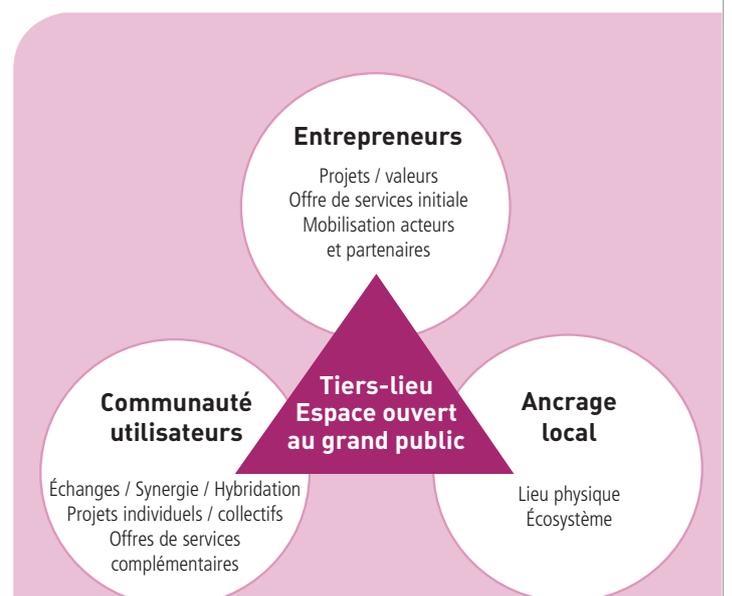


La Colloc - Premier tiers-lieu créé sur le pays de Lorient-Quimperlé

**Un ancrage local** qui se structure autour d'une double dynamique : un lieu physique qui fait office de catalyseur et un écosystème (géographique et sectoriel) qui joue le rôle d'un amplificateur.

Le tiers-lieu est par ailleurs **un espace ouvert**, accessible à tous, tourné vers le territoire.

Quand on évoque le terme "tiers-lieu", il y a souvent une confusion entre le lieu physique, l'offre de services qui y est proposée et son mode de fonctionnement. C'est souvent la dynamique de fonctionnement de l'espace qui va permettre de le caractériser en tiers-lieu et, en particulier, la présence d'une communauté d'utilisateurs et l'animation de cette dernière.



## DES TIERS-LIEUX AUX ESPACES COLLECTIFS DE TRAVAIL

Au-delà des tiers-lieux, de nombreux espaces alternatifs, collectifs et collaboratifs à visée économique proposent des services répondant aux évolutions actuelles (transformation du travail, société apprenante, dynamique de transition). Afin d'offrir une représentation la plus complète des services et espaces existant sur le territoire, le recensement réalisé ne se limite pas aux tiers-lieux, mais intègre tous les "espaces collectifs de travail".

## LES DIFFÉRENTS ESPACES COLLECTIFS DE TRAVAIL

Il existe de nombreuses appellations des espaces collectifs de travail et des tiers-lieux. Voici quelques définitions pour tenter d'y voir clair. Un regroupement selon trois types d'activités dominantes a été réalisé pour faciliter la lecture :

### Les espaces à dominante organisation du travail, hébergement et création d'activité

**Espace de Coworking** : organisation du travail basée sur un espace partagé et une communauté de coworkers. La dynamique collective encourage l'échange, l'ouverture et la collaboration. Par abus de langage tous les espaces de télétravail, connectés et offrant une flexibilité d'utilisation sont appelés espaces de coworking (location à la journée ou 1/2 journée, pas d'engagement...).

**Télécentre ou centre de télétravail** : espace de travail destiné aux salariés et/ou aux indépendants tels que des bureaux fermés, des open-spaces, des salles de réunion, associés à des services d'animation et d'usage courant. Contrairement à l'espace de coworking, le télécentre ne s'attache pas à créer une communauté d'utilisateurs et ne dédie pas de moyen d'animation à cette communauté.

**Coworkation / Quart-lieu** néologisme associant coworking et vacation (vacances), ces espaces proposent des séjours combinant coworking et activités de loisirs, détente et découverte. Ils s'adressent prioritairement aux travailleurs nomades.

**Couveuse/Incubateur/Accélérateur** sont des structures d'accompagnement des entreprises dans leur développement. La couveuse permet de tester une activité avant qu'elle ne soit juridiquement créée. Les incubateurs accueillent les entreprises nouvellement créées et les accompagnent dans leur développement. Les accélérateurs accompagnent le développement de jeunes entreprises (en forte croissance) dont le modèle économique est éprouvé.

**Pépinière d'entreprises** est une structure destinée à accueillir de jeunes entreprises en leur proposant des bureaux, parfois des locaux d'activités ou de stockage, des services de logistique mutualisés (accueil, salles de réunions, imprimantes...) et des services d'accompagnement (conseils, formation, intégration dans les réseaux économiques...).

**Le pôle d'activité sectoriel** permet quant à lui de regrouper dans un même espace des structures qui interviennent sur un même secteur d'activité.

### Les espaces à dominante technologique et innovation

**Hackerspace / makerspace** se présente sous la forme d'atelier partagé ou de laboratoire communautaire au sein duquel sont partagés ressources et savoirs. Principa-



Maison Glaz - Espace de coworkation situé à Gâvres

lement tournés vers l'informatique, la technologie, les sciences et l'art, les utilisateurs développent leur projet à partir de logiciel libre, de matériel libre... Ces espaces fonctionnent comme des centres pour le partage et la transmission des connaissances par les pairs.

**FabLab (FABrication LABoratory)** est une évolution du makerspace. C'est un espace permettant la création et le prototypage d'objets physiques. Le FabLab met à disposition de ses membres et utilisateurs divers équipements de types professionnels. Il propose également un appui dans la conception du produit et l'utilisation des machines. Les équipements mis à disposition peuvent être orientés vers un secteur d'activité particulier (ex : couture) ou plus généralistes.

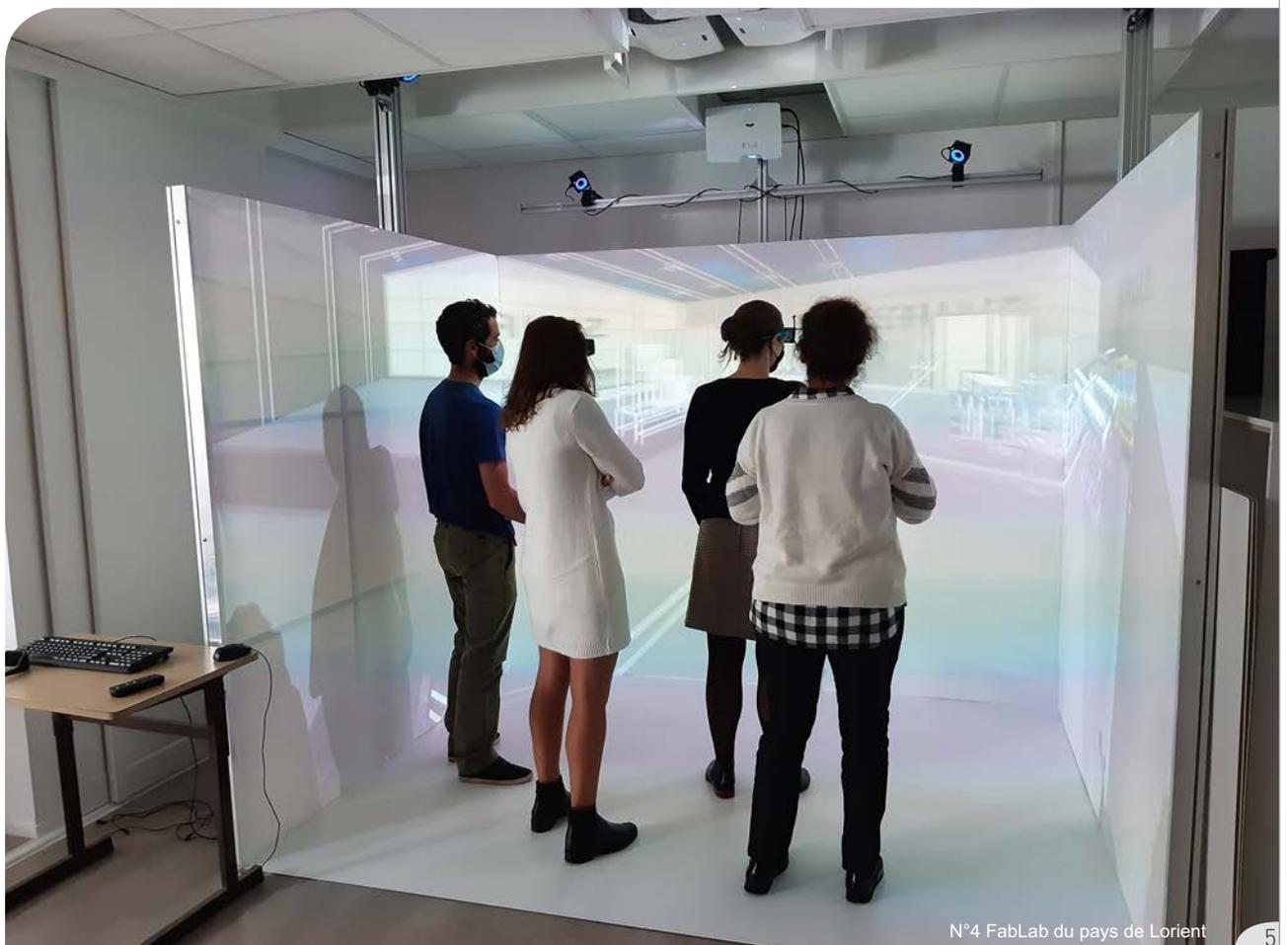
**Living lab** est un laboratoire d'innovation ouverte qui met l'utilisateur au centre du dispositif pour imaginer, concevoir et développer des produits ou services innovants.

**Plateforme technologique** mobilise un écosystème local autour d'une thématique. Elle propose des prestations techniques ou technologiques, permet l'accès à des équipements, la réalisation de tests et d'essais de production auprès des TPE et PME d'un territoire.

**Les espaces collectifs à dominante thématique ou sectorielle**

**Tiers-lieu nourricier** a vocation à soutenir l'installation d'activité agricole et alimentaire, proposer des formations et mener des actions de sensibilisation, soutenir l'innovation et l'expérimentation dans le domaine agricole et alimentaire.

**Espace de médiation numérique** vise à favoriser l'appropriation des technologies, des enjeux et des usages du numérique par le grand public.



		Proposition de typologie								
		Évolutions sociétales			Marqueurs des tiers-lieux				Espaces recensés sur le territoire	
		Transformation du travail Relocalisation production	Société apprenante Démarche collaborative	Nouvelles aspirations Dynamique de transition	Dynamique communautaire animation de la communauté	Démarche entrepreneuriale (autre qu'immobilière) modèle économique	Ancrage local : lieu physique + écosystème	Ouverture vers le grand public	Structure existantes	Projets en cours
Espaces à dominante organisation du travail, hébergement et création d'activité	Espaces de coworking Centres de télétravail	✓		✓			✓		Alter Eko / Maison de l'économie Centre d'Affaire Lorient Mer La Base WOJO (Hôtel Ibis Lorient et Quimperlé) Filéo groupe	Seework
	Tiers-Lieux à dominante coworking	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Colloc	Départ imminent pour l'hôtel de la gare
	Quart-lieux Espace de coworkation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Maison Glaz	
	Pépinières d'entreprises	✓					✓		Parc technologique de Soye Pépinière de Restavy Maison de l'économie	
	Couveuses d'entreprises Incubateurs d'entreprises Accélérateurs d'entreprises	✓				✓	✓		TAG 56, Breizh Couv	1kubator Atlantique for good
	Pôles d'activités sectoriels						✓	O / ✓		"Tiers-Lieu" Maritime
Espaces à dominante technologique et innovation	Tiers-Lieux à dominante FabLab	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	N°4 FabLab Pays de Lorient	
	Tiers-lieux à dominante Living lab	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Réhab Lab	CoWork'HIT
	Plateformes technologiques	✓	✓		✓		✓		Compositic	
Autres espaces collectifs de travail	Tiers-lieux nourriciers	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		Les communs de Nargoat Mady and Co
	Espaces de médiation numérique		✓	✓		✓	✓	✓	Défis	

## Espaces collectifs de travail et tiers-lieux du pays de Lorient-Quimperlé

Nom de la structure		Typologie	Portage Statut	Année de création	Localisation	Description synthétique
1	Atlantique For Good	Accélérateur d'activité	Privé	2021	Lorient	Couveuse de projet innovant et durable Atlantique for Good est hébergé dans les locaux de La Colloc
2	Atler Eko	Espace de coworking 31 m <sup>2</sup>	Public Quimperlé Communauté	2020	Quimperlé	Location d'espaces de télétravail, domiciliation d'activité, Système de réservation en ligne et accès généré numériquement
3	Breizh Couv'	Couveuse d'activité	Privé	2020	Lorient	Hébergement juridique et accompagnement activité commerciale Location de commerce Breizh Couv est hébergée dans les locaux de La Colloc
4	Centre d'Affaire Lorient Mer La Base	Espace de coworking Location de bureau 730 m <sup>2</sup>	Privé	2015	Lorient	Location d'espaces de télétravail, domiciliation d'activité, location de bureaux, location de salles de réunion
5	Compositic	Plateforme technologique	Public	2014	Ploemeur	Favoriser le transfert de savoir-faire et aider les PME/PMI à évoluer vers des technologies d'utilisation des composites plus respectueuses de l'environnement et des conditions de travail
6	Défis	Espace de médiation numérique	Privé Association	2007	Lanester	Formation et accompagnement aux usages du numérique, reconditionnement de matériel informatique, vente et prêt d'équipement, prestation création web et communication
7	Groupe Filéo	Espace de coworking Coopérative d'activité et d'emploi Location de bureau	Privé SARL + SCIC	2005	Lanester	Location d'espaces de télétravail, espace de coworking, accompagnement au développement d'activité, hébergement juridique et fiscal des entrepreneurs salariés, domiciliation d'activité, location de salles de réunion
8	La Colloc	Tiers lieu à dominante coworking 1400 m <sup>2</sup>	Privé SAS + Association	2016	Lorient	Espace de coworking, location de bureaux, location de salles de réunion, organisation de séminaires, domiciliation d'activité, escape game, formation, conseil et accompagnement, couveuse de projet innovant et durable 500 adhérents et 3000 utilisateurs par an
9	La Colloc d'en face	Tiers lieu à dominante coworking 250 m <sup>2</sup>	Privé SAS + Association	2021	Lorient	Événements d'entreprises, coworking, showroom, événements culturels et artistiques, couveuse à destination de projet innovant et durable
10	Maison de l'économie	Espace de coworking Pépinière d'entreprise Location de bureau	Public Quimperlé Communauté	2021	Mellac	Location d'espaces de télétravail (coworking, bureaux, salles de réunion), domiciliation d'activité, pépinière d'entreprise
11	Maison Glaz	Tiers-lieu à dominante coworkation	Privé SAS + Association	2020	Gâvres	Développement d'activités écotouristiques, espace de coworking, location de salles, organisation de séminaire, réunion, activités culturelle et festives, hébergement insolite : camping, gîte, cabane en bois Lauréat Fabrique de Territoire
12	N°4 FabLab du Pays de Lorient	Tiers-lieu à dominante FabLab	Parapublic AudéLor	2019	Ploemeur	Location de machines : imprimante 3D, machine à coudre pro, découpe laser, thermoformeuse , location : cube de réalité virtuelle, formation / appui conseil, actions de sensibilisation et de découverte
13	Parc d'activité de Restavy	Pépinière d'entreprises	Public		Plouay	Pépinière d'entreprises, hôtel d'entreprises
14	Parc technologique de Soye	Pépinière d'entreprises	Parapublic AudéLor	1993	Ploemeur	Pépinière d'entreprises, hôtel d'entreprises, Technopole
15	Réhab Lab Kerpape	Tiers-lieu à dominante Living Lab	Privé Mutuelle	2016	Ploemeur	Living Lab, découverte, information, formation, aide à a conception et fabrication d'aide technique, démarche de reconnaissance des compétences acquises par les patients : open badge
16	TAG 56	Incubateur / Couveuse d'activité	Privé Association	2016	Lorient	Hébergement et accompagnement de projets collectifs ou de l'économie social et solidaire
17	WOJO Hôtel IBIS Lorient Centre Gare	Espace de coworking	Privé	2019	Lorient	Espace de coworking référencé sur le site wojo (filiale du groupe ACCOR)
18	WOJO /Hôtel IBIS Quimperlé	Espace de coworking	Privé	2020	Lorient	Espace de coworking référencé sur le site wojo (filiale du groupe ACCOR)

## Projets d'espaces collectifs de travail et tiers-lieux

Nom du projet		Typologie	Portage	Localisation	Description synthétique
19	Cowork'HIT	Tiers-lieu à dominante living lab	Privé SCIC	Ploemeur	Espace de coworking, prestations intellectuelles, prestations techniques, intégration du RéhabLab Lauréat : Territoire d'innovation
20	Départ imminent pour l'hôtel de la Gare	Tiers-lieu à dominante coworking	Privé SCIC	Hennebont	Gestion déléguée de la gare d'Hennebont : accueil des voyageurs, animation gare, prise en charge sécurisée vélo et trottinette, bureaux partagés, espace de coworking Hôtel de la Gare : restauration inclusive, café de quartier, logement de transition Lauréat Fabrique de Territoire
21	Les communs de Nargoad	Tiers-lieu nourricier	Privé SCIC	Querrien	Production agricole (élevage / maraîchage, ferme pédagogique (public en situation de handicap), agrotourisme Candidat : Fabrique de territoire session juin 2021
22	Mady and Co (Maison d'Alimentation Durable Interprofessionnelle et Intergénérationnelle)	Tiers-lieu nourricier	Privé SCIC	Hennebont	Couveuse d'activité alimentaire (boucherie...), coopérative d'activité, espace de coworking, formation, action de sensibilisation du grand public Lauréat prix : Talent des cités
23	Seework	Espace de coworking Incubateur d'entreprises Location de bureau	Privé SARL	Lorient	Espace de coworking, location de bureau, Hébergement d'1kubator : 1 <sup>er</sup> réseau d'incubateur privé en France
24	"Tiers-Lieu maritime"	Pôle d'activités sectorielle	Public Région Bretagne	Lorient	Regroupement physique de structures liées au maritime au sein d'un même espace Création espaces mutualisés entre partenaires, espaces patrimoniaux et muséographiques

SCIC : société coopérative d'intérêt collectif - SARL : Société à responsabilité limitée - SAS : société par actions simplifiées

Dans le cadre de ce recensement, 18 espaces collectifs de travail ont été identifiés sur le pays de Lorient-Quimperlé, ainsi que 6 projets. Le territoire dispose d'une grande hétérogénéité dans la typologie des espaces présents localement.

Sur les espaces collectifs de travail existants 4 peuvent être qualifiés de tiers-lieux, de même 4 projets pourraient entrer dans cette typologie.



La Maison de l'économie portée par Quimperlé Communauté

### 3 CONSTATS ET ENJEUX PRIORITAIRES POUR LE TERRITOIRE

#### DES ESPACES COLLECTIFS DE TRAVAIL INÉGALEMENT RÉPARTIS SUR LE TERRITOIRE

La majorité des espaces collectifs de travail, et en particulier les espaces de coworking, sont localisés sur le pôle urbain lorientais : Lorient, Ploemeur, Lanester, Hennebont.

Ces espaces répondent à un besoin d'hébergement des télétravailleurs, travailleurs indépendants et "travailleurs nomades". Ils répondent aussi à un besoin de souplesse (adaptabilité des surfaces, des délais et conditions d'engagement) dans l'organisation du travail. Ces besoins sont accentués par la crise sanitaire qui accélère le développement du télétravail et génère des incertitudes sur l'activité économique. De plus, la présence des espaces collectifs de travail représente un levier au service de l'attractivité des territoires et une piste pour répondre à certaines difficultés de recrutement.

Pour pallier l'absence d'initiatives privées sur certains espaces, les collectivités se mobilisent et développent leur propre offre de services. Quimperlé Communauté a ainsi fait le choix de se doter de deux espaces de coworking pour répondre aux besoins d'hébergement des télétravailleurs, travailleurs nomades et travailleurs indépendants de son territoire. Le positionnement stratégique des deux espaces, à proximité de la gare et en bordure de la RN 165, garantit l'accessibilité des services et répond également aux enjeux liés à la mobilité des travailleurs.

**L'intervention des collectivités locales dans le développement des espaces collectifs de travail doit permettre d'assurer l'équilibre des territoires sur des secteurs non couverts par les investisseurs privés. Le développement d'une offre de type coworking portée par les acteurs publics sur des pôles secondaires du territoire, en particulier sur les secteurs de Plouay ou Riantec, pourrait ainsi être intéressant.**

#### LES TIERS-LIEUX, UN PHÉNOMÈNE ENCORE PEU DÉVELOPPÉ SUR LE PAYS DE LORIENT - QUIMPERLÉ

Il existe 4 tiers-lieux en activité sur le pays de Lorient-Quimperlé. Le premier projet, "La Colloc" a vu le jour en 2016 et se développe puisqu'un nouvel espace, "La Colloc d'en face" vient d'ouvrir pour compléter et diversifier l'offre de services du site historique. "La Colloc" est un tiers-lieu de référence en Bretagne, souvent cité en exemple. Ses responsables sont régulièrement sollicités par des porteurs de projets de tiers-lieux. Il accompagne également des collectivités dans leur réflexion sur des projets d'espaces de coworking et de tiers-lieux.

Le "N°4 Fablab du pays de Lorient" et "Maison Glaz" ont été créés plus récemment fin 2019 et début 2020. Ils subissent les conséquences de la crise sanitaire et sont actuellement freinés dans leur développement.

Hors métropoles, certaines agglomérations, de tailles similaires au territoire lorientais, se distinguent par une densité élevée de tiers-lieux (recensés en 2018) : Poitiers 22 tiers-lieux, Limoges 12 tiers-lieux, Besançon 10 tiers-lieux, La Rochelle 10 tiers-lieux. À la même époque, le pays de Lorient-Quimperlé comptait 2 tiers-lieux.

Poitiers, Limoges, La Rochelle appartiennent à la Région Nouvelle Aquitaine qui est particulièrement proactive sur le phénomène des tiers-lieux. Mise en réseau et animation des acteurs, appui à l'ingénierie de projet, aide au démarrage, la Région a développé une importante politique de soutien, souvent complétée par les aides financières ou non financières des EPCI.

À noter que 4 tiers-lieux sont actuellement en projet sur le pays de Lorient-Quimperlé, leur concrétisation est prévue dans le courant de l'année 2021 : "CoWork'HIT", "Départ imminent pour l'hôtel de la gare", "Mady and Co", "Les communs de Nargoaat". Ces initiatives sont basées sur des démarches entrepreneuriales partenariales ou collectives. 3 projets font d'ores et déjà l'objet de labellisation : "Mady and co" prix Talent des Cités, "CoWork'HIT" labellisé Territoire d'Innovation et "Départ imminent pour l'hôtel de la Gare" retenu comme Fabrique de Territoire. Le projet "Les communs de Nargoaat" envisage une candidature dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt "Fabrique de Territoire" à la session de juin 2021.

Ces projets se développent autour d'enjeux structurants pour le territoire :

- "Mady and Co" et "Les communs de Nargoaat" s'articulent avec le projet alimentaire territorial,
- "Départ imminent pour l'hôtel de la gare" en partenariat avec la SNCF développe des services autour des questions de mobilités,
- "CoWork'HIT" contribue à renforcer l'exemplarité du territoire sur l'inclusion des personnes en situation de handicap et l'innovation.

**Si l'initiative des projets de tiers-lieux doit être laissée en priorité au privé (souvent plus agile, plus créatif), les collectivités peuvent avoir un rôle de soutien et d'accélérateur dans le développement des tiers-lieux. Le soutien des collectivités locales vis-à-vis des tiers-lieux peut être de nature financière ou non financière :**

■ **Aides Financières :**

- Aide au montage de projet
- Aide au loyer ou mise à disposition de locaux
- Subvention de fonctionnement non affectée (souvent utilisée pour l'animation)
- Aide ponctuelle à l'investissement (achat de matériels et d'équipements, travaux)

■ **Aides non financières :**

- Appui à l'ingénierie
- Mise à disposition de locaux
- Accès aux dispositifs d'aide et d'accompagnement
- Mise en relation des acteurs
- Promotion / communication .

Contact :

Caroline LE NEURES  
02 97 12 06 68

**AUDÉLOR**  
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière  
56324 Lorient cedex  
02 97 12 06 40

[www.audelor.com](http://www.audelor.com)

Pour télécharger  
les communications  
d'AudéLor : [www.audelor.com](http://www.audelor.com)

